



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 24 juin 2026

Convocation le 17 Juin 2026

DELIBERATION n°2026-06-24_27

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	Membres présents : POLATO Serge, VERDAGUER Céline, GAUMOND Stéphane, LECARPENTIER Marie Madeleine, GARRIGOLAS Jérôme, ALIBERT Stéphanie, LAUZE Lionel, DUVAL Christine, VIGUE Philippe, BENET Françoise, SERRUS Hélène, DELPINO Geoffrey SAMSON Michel Membres absents ayant donné procuration : DELCASSO François donne procuration à DELPINO Geoffrey WEBER Virginie donne procuration à VERDAGUER Céline
Président de Séance : POLATO Serge	
Secrétaire de Séance : ALIBERT Stéphanie	

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dument convoqués le 17 juin 2026, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de POLATO Serge

RECTIFICATIF DE LA DELEGATION AU PNR

Vu l'article L2121-33 du code général des collectivités territoriales,

Le maire propose que la désignation des élus délégués aux organismes extérieurs soit approuvée par le Conseil municipal.

Considérant qu'une erreur matérielle a été commise lors de l'élection réalisée par le conseil municipal en date du 20 mars 2026, le nombre de titulaire est fixé à 2 et le nombre de suppléant est fixé à 2.

Titulaire	Hélène SERRUS	Suppléant	Christine DUVAL
Titulaire	Marie Madeleine LECARPENTIER	Suppléant	Geoffrey DELPINO

Considérant que l'article L.2122-7 et l'article L.5211-7 du CGCT disposent que les délégués des communes dans les syndicats sont élus au scrutin secret, le conseil municipal peut toutefois décider à l'unanimité de déroger à cette obligation.

Considérant que le conseil municipal a approuvé le vote à main levée à l'unanimité.

Il est procédé au vote à main levée.

Nombre de voix : 15 (quinze) POUR, 0 (zéro) CONTRE, 0 (zéro) ABSTENTION

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci—dessus

La secrétaire,

ALIBERT Stéphanie



Le Maire,

POLATO Serge

